

TD 6 – GEOGRAPHIE – Mieux habiter

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p style="text-align: center;">Thème 3 Mieux habiter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la place de la « nature » en ville. • Recycler. • Habiter un écoquartier. 	<p>Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un écoquartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable.</p>

Présentation du label Ecoquartier (défini en 2012 au niveau national)

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers>

Label ÉcoQuartier – étape 1 : L'ÉcoQuartier en projet

- ▶ Le label ÉcoQuartier – étape 1 est obtenu par la signature de la charte ÉcoQuartier par les élus et leurs partenaires pour le projet concerné. Cette étape correspond au démarrage de la phase d'étude du projet par la collectivité territoriale.
- ▶ Dès cette étape, les acteurs du projet sont invités à l'identifier avec le label.



Label ÉcoQuartier – étape 2 : L'ÉcoQuartier en chantier

- ▶ Une fois les études achevées et le chantier engagé, une expertise du projet est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier. Les conclusions de leur expertise sont débattues avec la collectivité et ses partenaires, afin d'ajuster si nécessaire les suites du projet.
- ▶ Le label ÉcoQuartier – étape 2 est délivré par la commission nationale ÉcoQuartier sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts.



Label ÉcoQuartier – étape 3 : L'ÉcoQuartier livré

- ▶ Dans les mêmes conditions que l'étape 2, lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.
- ▶ Le label étape 3 est délivré par la commission nationale ÉcoQuartier sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts.

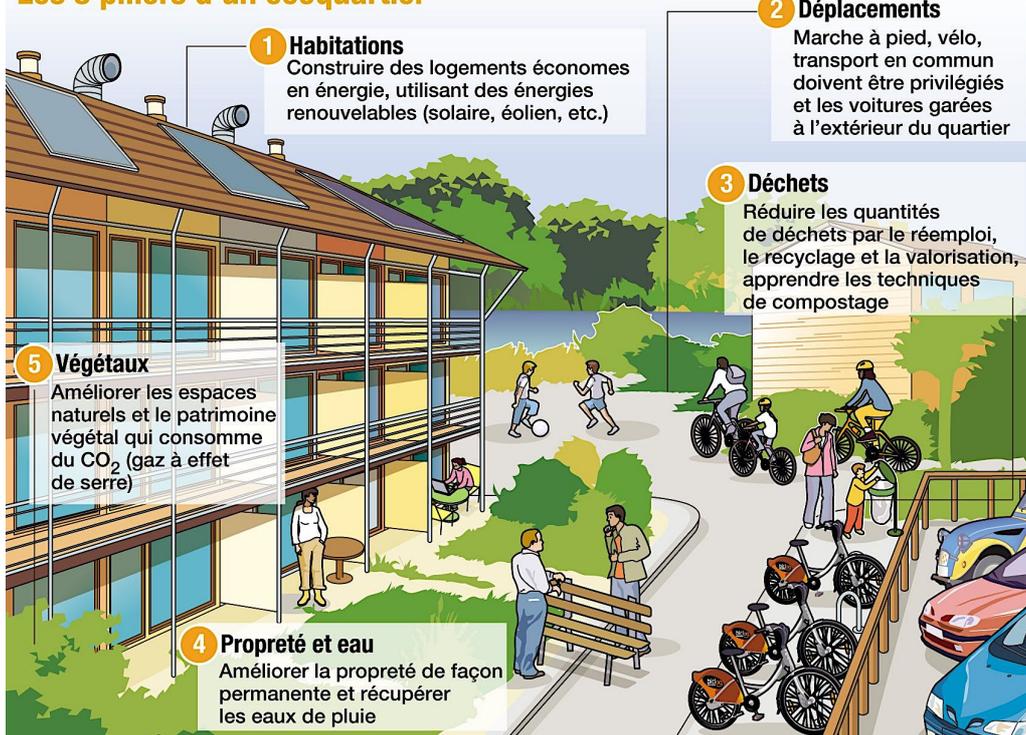


Label ÉcoQuartier – étape 4 : L'ÉcoQuartier vécu et confirmé

- ▶ Trois ans après l'obtention du label – étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps, la façon dont les usages projetés sont appropriés par les usagers du quartier. Par ailleurs, elle présente également la façon dont les pratiques d'aménagement ont évolué au sein de la collectivité, au-delà du périmètre opérationnel du quartier.
- ▶ Cette étape s'appuie sur la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation associant les habitants et usagers du territoire, et tournée vers l'amélioration continue (à l'échelle du projet, et dans les pratiques au-delà, sur le territoire de compétence de la collectivité).
- ▶ Cette étape est validée par la commission nationale.



Les 5 piliers d'un écoquartier



Deux exemples de séquences traitant le thème « Mieux Habiter »

Séquence 1 : recycler (thématique valable pour une école rurale comme pour une école urbaine)

Séance 1 : quels déchets (domestiques) produisons-nous ? (définir ce qu'est un déchet, s'appuyer sur le vécu des élèves, rencontrer la notion de tri)

Séance 2 : comment les déchets sont-ils gérés dans ma commune ? (observation du système de tri, localisation des points de collecte, organisation de la déchetterie)

Séance 3 : recycler les déchets (notion de cycle et de recyclage, élaboration d'un schéma après visionnage d'une vidéo, identification des déchets recyclables et non recyclables)

Séance 4 : réduire les déchets produits : pourquoi et comment ? (étude documentaire par groupe, prospective sur les mesures à prendre et les comportements à adopter)

Séance 5 : *évaluation*

Séquence 2 : Châteauroux, Bourges, la ville voisine de l'école : vers la ville durable

Séance 1 : la place de la nature à Châteauroux/Bourges (SIG, Géoportail, croquis)

Séance 2 : la visite de la vallée de l'Indre à Châteauroux (Marche du jardin public à Belle-Isle jusqu'à la Prairie Saint-Gildas ou de l'écoparc de Chevenièvres jusqu'au jardin public à Belle-Isle) (zone repérée à la séance 1) / La visite de la zone des marais à Bourges

Séance 3 : comment transformer Châteauroux/Bourges en ville durable ? (circulation, place de la végétation et de la faune, habitat)

Séance 4 : qu'est-ce qu'un écoquartier ? (pas d'écoquartier à Châteauroux → étude d'un cas sur l'Internet comme Monconseil à Tours, sinon visite si présence dans la ville/visite physique ou étude du site internet de l'écoquartier Baudens)

Séance 5 : quelles transformations pour mieux habiter dans mon quartier ? (Des propositions pour mieux habiter dans mon quartier) (travail de groupe sur des thématiques identifiées au cours des séances précédentes, prolongement : projet de remise au maire ou intervention d'un représentant de la mairie)

Séance 6 : *évaluation*

COMPLEMENTS : critères d'élaboration d'une évaluation sommative

Critères pour l'évaluation sommative / séquence « Communiquer avec à l'Internet »

- 1) *évaluer des compétences de natures différentes : des connaissances, mais aussi capacités (sélectionnées dans les compétences principalement travaillées durant la séquence)*
- 2) *explicitier les compétences évaluées et l'évaluation des compétences (→ retour explicite et transparent pour les élèves comme pour les parents)*
- 3) *proposer au moins une étude de document(s) avec un questionnement adapté (présentation, description-compréhension, interprétation)*
- 4) *varier les types d'exercices proposés et les formes attendues de réponse*
- 5) *formuler des questions compréhensibles avec une progressivité dans la difficulté au sein de chaque exercice*
- 6) *Sur un thème pluridisciplinaire (ex : « communiquer avec l'Internet »), veiller à prévoir au moins un exercice à dimension géographique*